

## La famille Rochat-Balissat

Située depuis toujours au quartier du Haut-du-Village des Charbonnières dont elle occupa le milieu.

Cette maison, autrefois, avec le vieux village, était la septième de la lignée à partir de vent, no 109 de 1812, possédée alors par Abraham David feu Jacques David Rochat. Mais attention, un Jacques David Rochat peu en cacher un autre !

Le recensement de 1831 donne la composition de la famille :

Abram David Rochat maisonneur

Charles Louis son fils

Moyse Frédéric

Antoinette sa femme

Charles son fils

Fanchette Violette.

En 1837 la maison est toujours propriété du même, soit Abram David feu Jaques David. On lui donne plus de 80 ans d'âge pour une valeur de 1800.- Le bâtiment comprend un rez-de-chaussée et un étage où il y a une antichambre et une chambre sur le devant et une sur le derrière. Construction passable, bon sol.

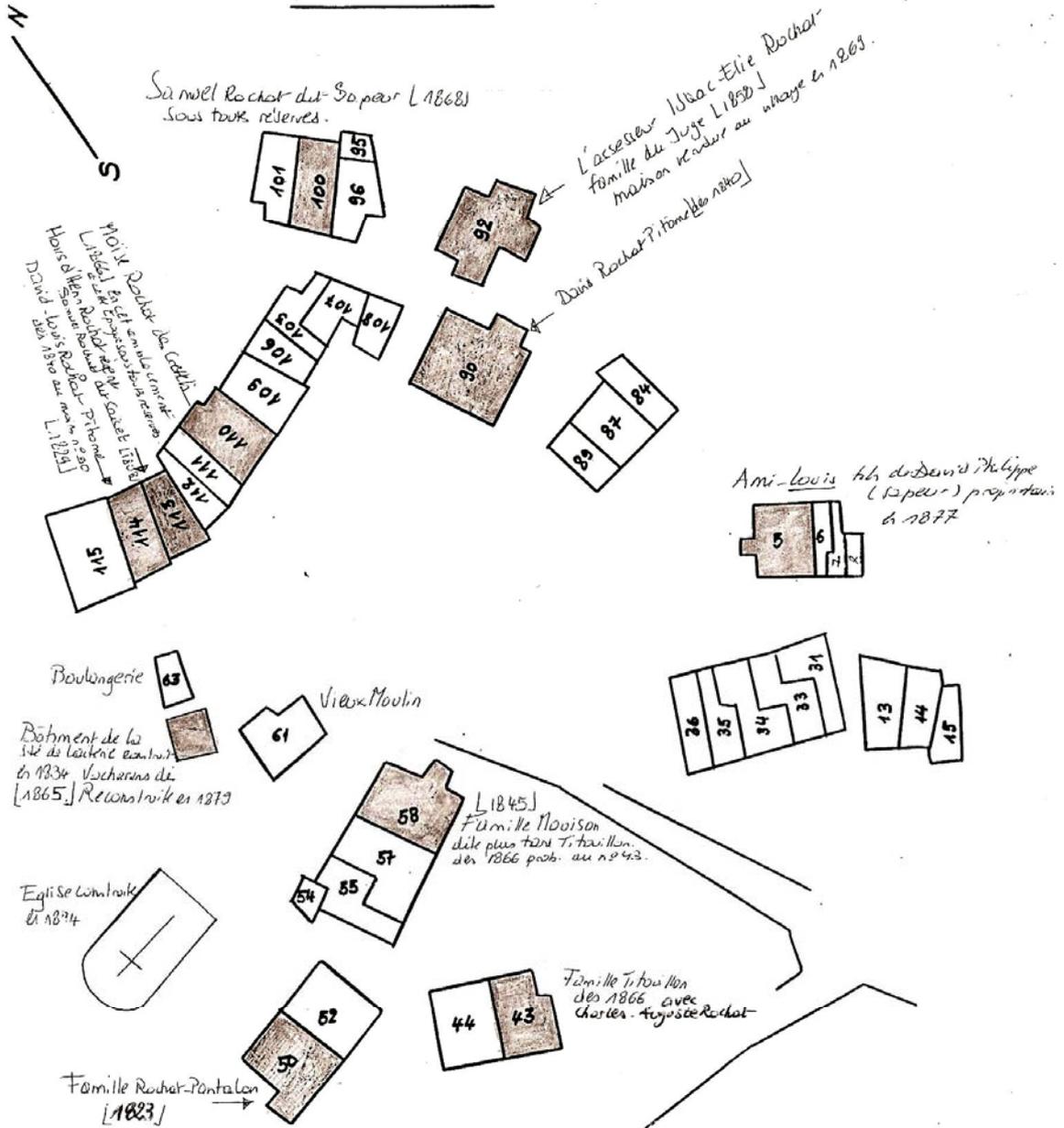
Sans aucun doute les importants travaux de reconstruction qui interviendront plus tard n'ont pas été entrepris. La maison est telle qu'elle fut construite, à peu de chose près. Et telle qu'on peut la voir sur une photo de la fin du XIXe siècle.



La maison est au milieu du long voisinage du Haut-du-Village, façade blanche avec une pancarte située au-dessus de la fenêtre du bas. On y tient donc déjà magasin. A gauche l'ancien bâtiment d'école.

Plan du village 1812-1814 Plans Comtesse ACV GB 141

Quartier central



- fromages et vacherns vacherns de toutes manières
- fromages seulement

Localisation des commerces de fromages et vacherns avant 1866 L date de l'incendie de n° 54-55-57-58. [ la Charbonnières ]

En 1873-75, la maison est toujours propriété de la famille, possédée alors par Louis Frédéric fils de Moïse Frédéric Rochat.

Louis Frédéric décède le 2 mars 1923. Il était né le 1<sup>er</sup> octobre 1839. Profession : négociant. Fils de Moïse Frédéric Rochat et de Jeannette Emilie Antoinette née Rochat, veuf de Louise Fanny née Balissat.

Elle passera plus tard aux mains des enfants de Louis Frédéric qui sont : Louis-Constant, Fritz-Louis et Rachel-Fanny. Fritz-Louis hérite en 1923. Il décédera le 19 mai 1945, âgé de 93 ans. Ses enfants prendront la relève en 1946, parmi lesquels Louis-Frédéric Rochat dit Loudgi qui deviendra bientôt seul propriétaire.

Notons ici que probablement dès le mariage de Louis Frédéric avec Louise Fanny née Balissat, on ne nomma plus la famille que Rochat-Balissat, ce qui avait l'immense avantage de la situer de manière immédiate dans un village où, on le sait, les Rochat étaient légion.

C'est probablement Louis Frédéric qui lança le magasin. Voici ce qu'on pouvait y vendre à la fin du XIXe siècle :

### **CHEZ ROCHAT-BALISSAT, AUX CHARBONNIERES.**

Manchons, boas, pelisses, manchettes en fourrures pour dames, manchons et boas russes pour fillettes; gants à ressorts, gants de peau; foulards tout soie, mi soie et cachemire, dessins de pantoufles brodées, canevas et laine, carton Bristol, soie et rubans, porte-manteaux, châles russes et ordinaires, carré-longs, tapis de table, de lit, de chambre, couvertures blanches et de couleur, bacheliques blancs et de couleur; chauffe-pieds, chauffe-lits, fers à charbon, fers à gauffres, lampes à esprit-de-vin, mitrailleuses avec grilles et rôtissoires, lampes à pied, chandeliers et vases métallisés; broches, bagues et boucles d'oreilles, chaînes, médaillons, colliers, bracelets; nécessaires, porte-monnaie et étuis à cigares brodés, psautiers en velours, fermoir en argent, albums, buvards, écritaires, encriers à ressorts, plumes miraculeuses; peignes, brosses à cheveux métalliques; thermomètres, boussoles, lunettes, essences et parfumerie, savon de goudron, couleurs diverses pour teindre; encre à marquer le linge; sacs en peau pour dames, paniers brodés, sacs d'école et de voyage, parapluies et cannes; services de table, déjeuners à café et à thé, verres et carafes en cristal; plateaux, glaces et miroirs; théières, cafetières, pots à lait, passoirs en métal anglais; livres d'école.

Pour dames et messieurs, toujours bien assorti en draps unis et façonnés, milaines, petits draps, futaine et ratine; pantalons, paletots, gilets, chemises, blouses, broustouts, gilets de chasse, casquettes, toques et bonnets russes; chaussures fines et ordinaires pour messieurs, dames et enfants; soie noire, satin, velours, cachemire, mérinos, damas, beige, et alpaga; garnitures en fourrures, franges chenillées, passementerie; jupons drap, feutre et tricot.

Literie au complet, ressorts pour lits; épicerie, mercerie, poterie, ferblanterie; fruits du midi; vernis et pinceaux, verre à vitres; patins Club et Halifax pour dames; grandes guêtres en ratine.

Aperçu de quelques prix; chemises cotonne flanelle depuis fr. 2,20, milaine depuis 50 centimes le mètre, coutil molleton 65 c., sarcelot 30 c., mouchoirs de poche 20 c., pantoufles claquées 2 fr. 80, ordinaires 1 fr., bottes depuis 14 fr.; café bon goût 1 fr. le kilog., chicorée 60 c., sucre 85 c., pruneaux 70 c., raisins 95 c. Essences diverses, oranges et citrons.

Grand choix de jouets d'enfants.

Chap. 12 bon no 32

# Chocolat Fuchard

NEUCHÂTEL (SUISSE)

CACAO SOLUBLE

une tasse - 5 grammes. 1 Kg. 200 tasses.

Charbonnières le 31/12 1898



M  
Le Trameau des Charbonnières  
à Neuchâtel Bâlefab, ngt Doit

| 1898        |                       | f  | c    |
|-------------|-----------------------|----|------|
| Decembre 31 | 1 Seau                | 4  | 50   |
| "           | 1 bidon 2 l.          | 2  | -    |
| "           | 1 balais              | 4  | -    |
| "           | 1 éponge              | 4  | -    |
| "           | 1 casserole feu battu | 2  | 80   |
| "           | 1 casserole           | 4  | -    |
| "           | 1 bol en fer          |    | 40   |
| "           | 2 assiettes à soupe   |    | 40   |
| "           | 1 pot à lait          |    | 50   |
| "           | 1 plat                |    | 40   |
| "           | 1 vase de nuit        |    | 40   |
| Total       |                       | f. | 15 = |

On le constate donc, c'est un magasin bien achalandé et en apparence fort dynamique. Cela nécessitera sans aucun doute de restructurer entièrement la maison, ce que l'on fit à la fin du XIXe siècle.



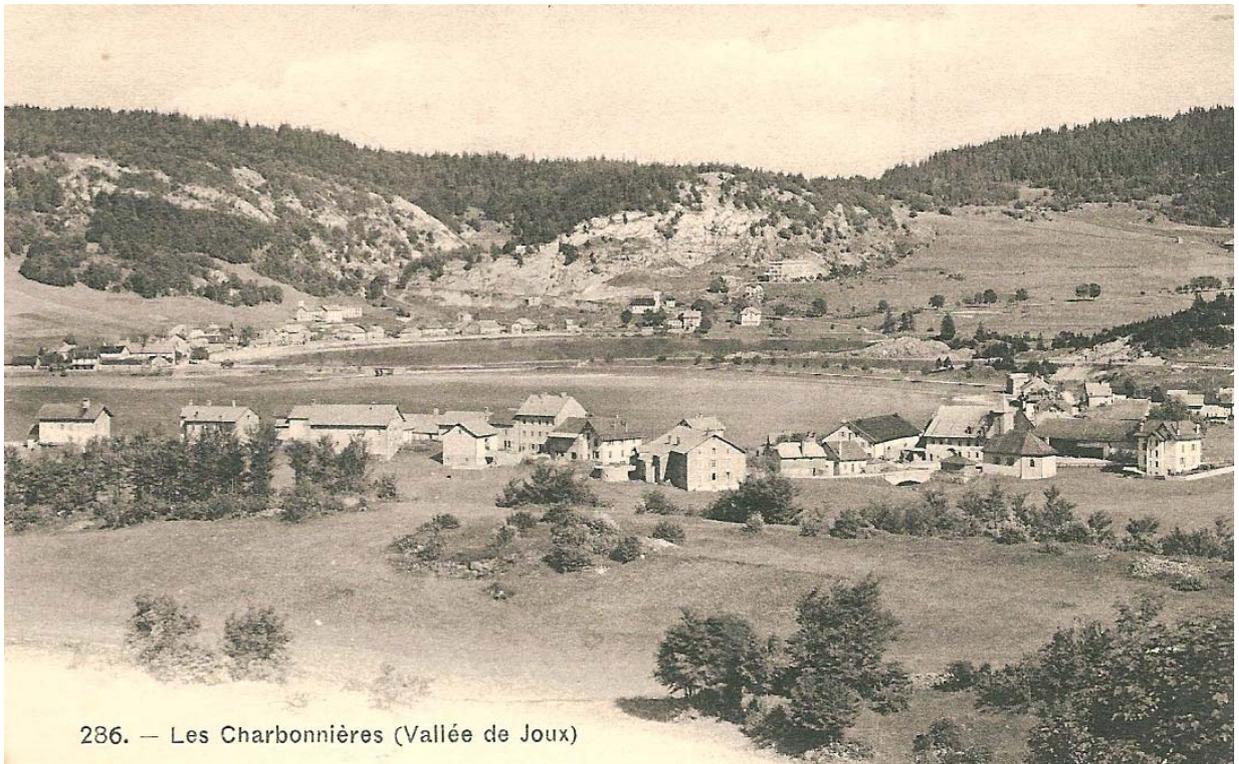
Nous sommes juste avant l'incendie de 1900. L'ancienne maison des Rochat-Balissat a été entièrement démolie pour faire place à une maison « moderne ».



Arrive l'incendie du 11 septembre 1900. Tout le haut du village, d'un bout à l'autre, sans excepté aucune maison, y passe. On découvre sur le cliché ci-dessus la plus haute des maisons, chez Rochat-Balissat. En dessus d'une vitrine, l'enseigne du magasin. Nul doute que tout le stock des marchandises y a passé. On repartira néanmoins d'un cœur vaillant pour affronter le nouveau siècle avec un bâtiment lui aussi tout nouveau.

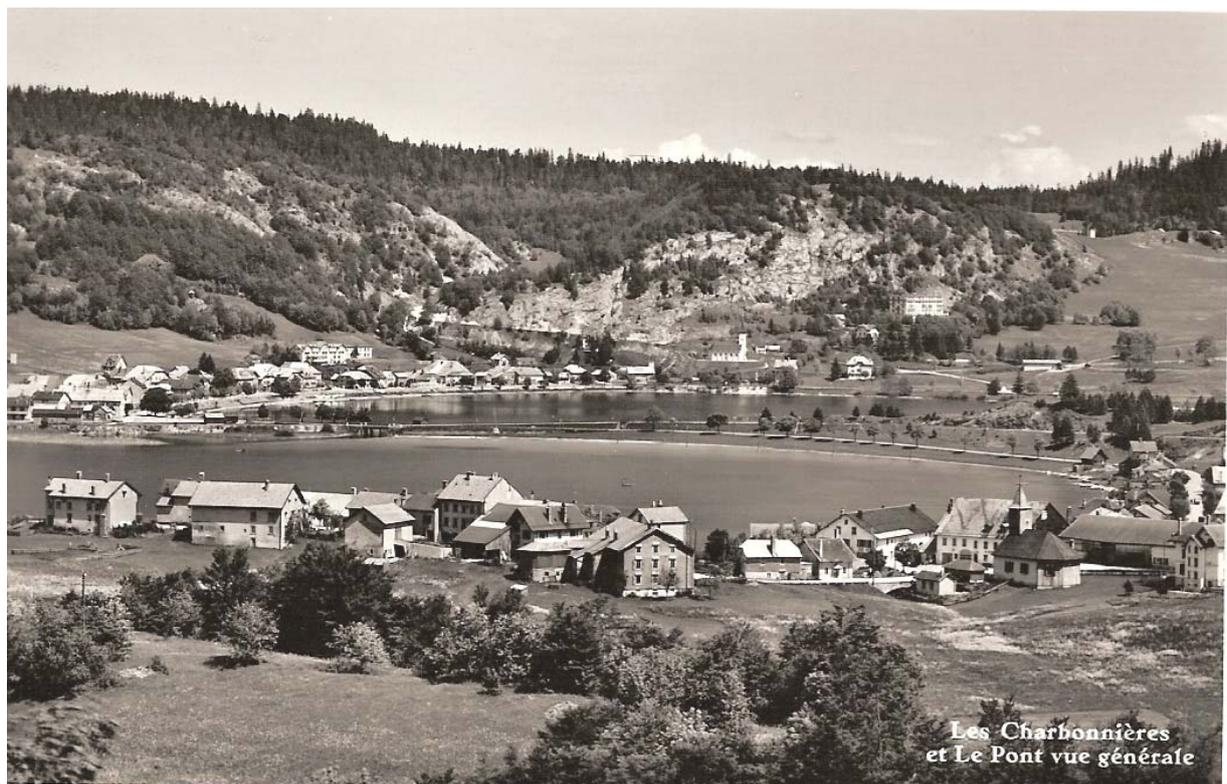


Tel était le magasin deux ou trois jours après le sinistre. On reconstruirait beaucoup plus haut.



286. — Les Charbonnières (Vallée de Joux)

Les Charbonnières juillet-août 1907. La grande maison chez Balissat se démarque immédiatement. A droite sur la photo, chez la Julie, soit chez le Gros Elie. Le village n'a plus du tout la même configuration qu'avant 1900.



Même point de vue quelque trente ans plus tard, soit à la fin des années trente. Le lac Brenet garde encore sa plus belle extension.



Années vingt. Tout en haut, dans les bois, le chalet de la Cerniaz.

Revenons-en au dernier propriétaire, Louis-Frédéric Rochat dit Loudji. Samuel Rochat, son voisin, en parle dans l'un de ses textes :

*Parmi les voisins, il faut parler naturellement des Balissat, la famille de Fritz Rochat-Balissat, devenue nos voisins depuis que mon père avait acheté la ferme du haut du village.*

*Des contacts un peu difficiles au début, c'était inévitable. Lors de la mise en vente de la ferme de « Chez la Julie » (la nôtre actuellement), les Balissat qui avaient 3 fils voulaient l'acheter pour y caser un des leurs. Mais les anciens propriétaires de notre maison ne le voulaient surtout pas, tant ils étaient en mauvais termes avec les Balissat. La mère Elise Rochat-Brunner – on la vu – était venue vers mon père pour l'inciter à acheter leur maison. Ce faisant, une certaine haine avait surgi au moment où la famille Jules était venue s'installer aux côtés d'eux.*



Le magasin chez Balissat. La Coopé est juste à côté, à droite. Jeune homme, probablement Loudji. Si on lui donne ici vingt ans, né en 1905, la photo serait donc de 1925 environ. L'homme à ses côtés à gauche pourrait être son père, Fritz-Louis. Parmi les deux dames de droite, celle de gauche pourrait être sa sœur Lina, née en 1902, décédée en 1967, et celle de droite sa mère, femme de Fritz-Louis, dont par ailleurs nous ne savons rien, ni le prénom ni l'année de naissance et encore moins celle de son décès. Une autre sœur, Aline, plus jeune, née en 1918, pourrait être sur le balcon.

*Peu à peu pourtant, les esprits s'étaient calmés. Les Balissat, qui avaient 4 filles et 3 garçons, avaient aussi un magasin qui avait à l'époque l'exclusivité pour la vente du sel et des ampoules électriques. Comme on ne comptait pas*

*moins de ... magasins pour le haut du village seulement, la concurrence était là. Ce qui faisait dire au père Balissat :*

*- On ne vend pas que du sel et des lampes !*

*La maman Ellen avait parfaitement agi et avait dit :*

*- Il faut aller au magasin chez Balissat.*

*Dans le but louable de maintenir un peu les relations de voisinage.*

*Les 3 garçons chez Balissat étaient Louis-Frédéric dit Loudji, Albert, surnommé Cabert et Fritz, le cadet. Ce dernier avait eu son heure de gloire en devenant municipal. C'était un homme d'écriture. Il avait d'abord eu la place de secrétaire-caissier de la Société de tir, fonction considérée autrefois. Il était devenu boursier du village, inspecteur du bétail et aussi, on l'a dit, municipal. En outre il était au bureau de la scierie du village. Il avait épousé Violette, la fille de l'hôtel du Cygne, avec qui il aura eu une fille, Odile, et deux garçons, Patrice et Hervé*

*Le 2<sup>ème</sup> fils, Albert dit Cabert, était un peu le numéro 3 de la famille. Maçon, un peu bohème, il n'avait guère l'estime de son père. Il sera parti du village lui aussi pour aller épouser une veuve.*

*C'est en fait le fils aîné, Louis-Frédéric dit Loudji, qui aura été le voisin le plus marquant. C'est lui qui aura repris le domaine paternel et le chalet des Petites Cernies. Ce chalet dont il disait que c'était le Paradis tant il s'y plaisait.*

*Il aura longtemps vécu seul avec ses sœurs qui tenaient encore le magasin. Mais en 1948, à l'âge de 43 ans, il avait trouvé femme en la personne d'Adèle Rey, une dame de Menton qui habitait Lausanne. On a même prétendu que certains avaient participé à l'éclosion de ce mariage !*

*Mme Adèle, cette dame du Midi, était évidemment bien différente de Louis-Frédéric, et surtout des sœurs Balissat avec qui l'entente n'aura jamais régné. Au fil des années elle se sera finalement révélée excellente épouse pour son Louis qu'elle a beaucoup aidé aux champs ou au chalet. Exubérante comme une méditerranéenne, on l'entendait souvent rire aux éclats. Malheureusement ils n'auront pas eu d'enfant.*

*Quant à Louis-Frédéric lui-même, on le voyait tous les matins derrière nos écuries et il aimait bien bavarder un moment. Ce qui, en définitive, aura contribué à atténuer cette rivalité due à l'achat de notre maison dont on a parlé plus haut.*

*Mais que de longues journées de labeur aura eu notre Loudji, lui qui n'a jamais eu que son cheval pour compagnon de travail, aux champs comme au chalet où il rentrait tard le soir après les rudes journées de foin.*

*En 1962 toutefois, la lassitude aidant, Loudji, sur insistance d'Adèle, croyait-on, vendait sa chère montagne des Petites Cernies à la commune du Lieu pour 300 000.-<sup>1</sup> Mais à regret un peu pour Louis qui voulait ensuite en devenir le*

---

<sup>1</sup> On l'a dit en d'autres lieux, somme insensée pour un bout de pâture et de forêts qui faisait moins de 30 hectares. Mais c'était encore un temps où la commune était prête à se mettre à genoux pour l'achat d'une montagne. On ne sait pas trop bien ce que Loudji avait pu faire de ses sous !

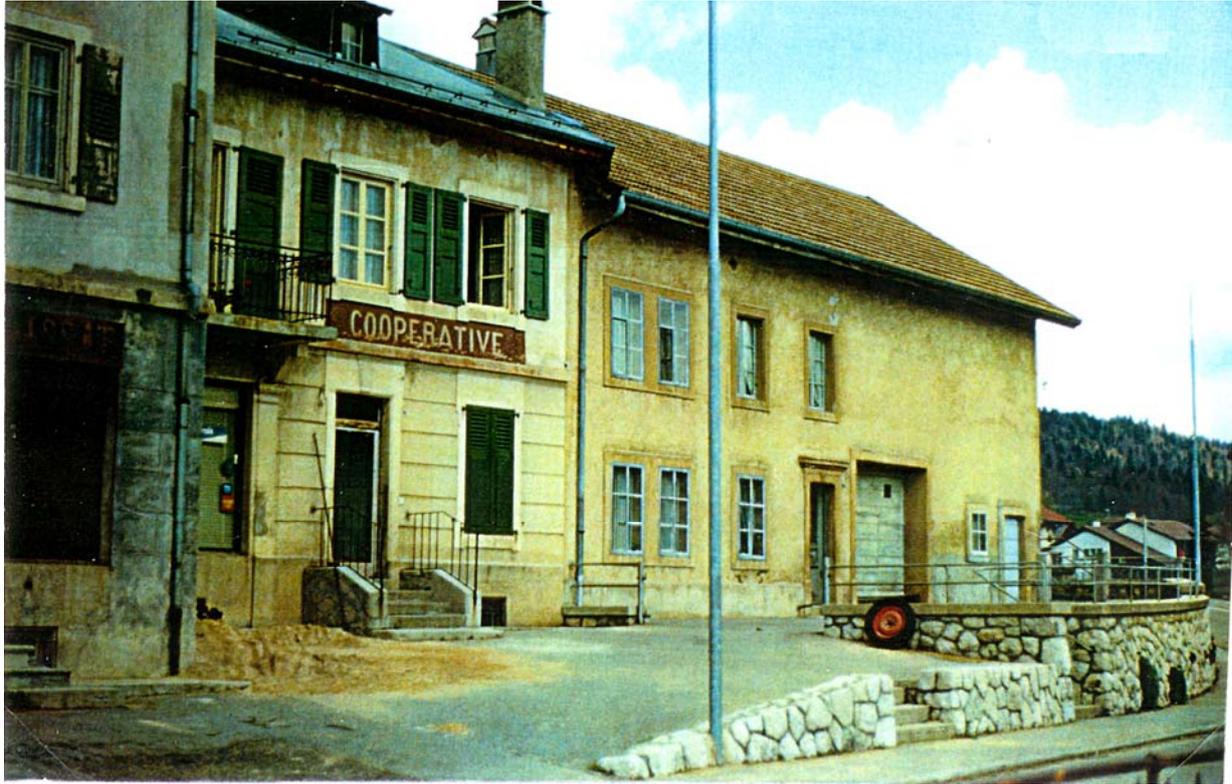
*fermier. La Municipalité avait alors préféré la remettre à César Lugrin du Séchey, encore exploitant. Puis un peu plus tard, Loudji louait son domaine à François Romanens et Nestor Darbellay. Mais, curieuse constatation, Louis, le propriétaire tellement habitué à s'occuper des bêtes, ne devenait-il pas presque le domestique de ses fermiers tant il travaillait encore aux écuries ? Mais la montagne lui manquait décidément, et il se sera alors engagé pour quelques saisons comme berger au Pré Loin.*

*Outre ses activités de paysan-montagnard, Louis-Frédéric était un membre assidu du chœur d'homme L'Echo du Risoud. Il y chantait et y jouait souvent aussi un rôle dans la pièce de théâtre.*

*Loudji, un personnage important dans ma vie.*



Début des années septante du XXe siècle. Le magasin est fermé et ne présente plus guère d'attrait !



Il en est de même pour la Coopé qui fermera deux ou trois années plus tard, en 1973.

### Les acteurs

Commune de Le Lieu

CANTON DE VAUD

**DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ**  
pour personne de nationalité suisse  
(Arrêté du Conseil d'Etat du 28 mai 1940.)

Nom: Pochat Prénom: Albert-Edouard  
 Né le: 14 mai 1907 à: Charbonnières  
 Originaire de: Lieu d'Abbaye Canton: Vaud  
 Profession: maçon Etat civil: célibataire  
 (Célibataire, marié, veuf, divorcé.)  
 Domicile (rue et numéro): Charbonnières  
 Incorporation militaire: sp. fus. 5/245 Grade: fusilier  
 Papiers de légitimation présentés: Acte de naissance  
 (Pour les Vaudois: acte d'origine, acte de naissance ou livret de famille.)  
 (Pour les Conflédérés: permis de séjour ou d'établissement; indiquer le numéro.)  
 (Pour les militaires: livret de service.)

Je soussigné, Ma signature engage ma responsabilité et m'expose aux poursuites prévues par la loi en cas de fausses déclarations.

Le Lieu, le \_\_\_\_\_ (Signature du requérant):

Annexes: (indiquer le genre de papiers joints)  
 2 photos (dont une à coller ci-contre sur le questionnaire).

Si la demande est aussi faite pour des enfants de moins de 16 ans, indiquer leur identité ci-dessous:

| Prénoms | Nés le | à |
|---------|--------|---|
|         |        |   |
|         |        |   |
|         |        |   |
|         |        |   |
|         |        |   |

N° de la carte: 199054 Valable jusqu'au: 30 juin 1942

Signes particuliers:

Contrôle des habitants LE LIEU

Etablie par l'autorité compétente soussignée: (Lieu, date, timbre, signature.)

30 AOUT 1940

Empreinte de l'index droit:

Commune de Le Lieu

**DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ**  
pour personne de nationalité suisse  
(Arrêté du Conseil d'Etat du 28 mai 1940.)

CANTON DE VAUD

Num : Rocheat Prénom : Fritz-Louis  
 Né le : 26 juillet 1909 à : Charbonnières  
 Originaire de : Le Lieu et Abbaye Canton : Vaud  
 Profession : Bûcheron Etat civil : célib.  
(Célibataire, marié, veuf, divorcé.)

Domicile (rue et numéro) : Charbonnières  
 Incorporation militaire : cf. fus 2/4 Grade : fusilier  
 Papiers de légitimation présentés : Carte d'origine  
(Pour les Vaudois : acte d'origine, acte de naissance ou livret de famille.)  
 (Pour les Confédérés : permis de séjour ou d'établissement ; indiquer le numéro.)  
 (Pour les militaires : livret de service.)

Ma signature engage ma responsabilité et m'expose aux poursuites prévues par la loi en cas de fausses déclarations.

Le Lieu, le 28/8-1940  
 (Signature du requérant) : Fritz Rocheat

Annexes : (indiquer le genre de papiers joints)  
 2 photos (dont une à coller ci-contre sur le questionnaire).

Si la demande est aussi faite pour des enfants de moins de 16 ans, indiquer leur identité ci-dessous :

| Prénoms | Nés le | à |
|---------|--------|---|
|         |        |   |
|         |        |   |
|         |        |   |
|         |        |   |
|         |        |   |

N° de la carte : 199545  
 Valable jusqu'au 30 juin 1942

Contrôle des habitants LE LIEU

Signes particuliers : \_\_\_\_\_

Etablie par l'autorité compétente soussignée : (Lieu, date, timbre, signature)  
28 AOÛT 1940  
 Contrôle des habitants LE LIEU Fritz Rocheat

Empreinte de l'index droit : 

Commune de LE LIEU

**DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ**  
pour personne de nationalité suisse  
(Arrêté du Conseil d'Etat du 28 mai 1940.)

Num : Rocheat Prénom : Louis  
 Né le : 10 octobre 1905 à : Charbonnières  
 Originaire de : Le Lieu et Abbaye Canton : Vaud  
 Profession : agriculteur Etat civil : célibataire  
(Célibataire, marié, veuf, divorcé.)

Domicile (rue et numéro) : Charbonnières  
 Incorporation militaire : N/215 mt. Grade : sdt.  
 Papiers de légitimation présentés : carte de naissance  
(Pour les Vaudois : acte d'origine, acte de naissance ou livret de famille.)  
 (Pour les Confédérés : permis de séjour ou d'établissement ; indiquer le numéro.)  
 (Pour les militaires : livret de service.)

Ma signature engage ma responsabilité et m'expose aux poursuites prévues par la loi en cas de fausses déclarations.

LE LIEU, le 6 juillet 1940.  
 (Signature du requérant) : Rocheat Louis

Annexes : (indiquer le genre de papiers joints)  
carte de naissance

1 photo (dont une à coller ci-contre sur le questionnaire).

Si la demande est aussi faite pour des enfants de moins de 16 ans, indiquer leur identité ci-dessous :

| Prénoms | Nés le | à |
|---------|--------|---|
|         |        |   |
|         |        |   |
|         |        |   |
|         |        |   |
|         |        |   |

N° de la carte : 199386  
 Valable jusqu'au 30 juin 1942

à coller dans un angle en bas à gauche de la photo  
 Tête 18 mm.

La photo sera oblitérée dans un angle en bas à gauche de la carte.

Signes particuliers : \_\_\_\_\_

Etablie par l'autorité compétente soussignée : (Lieu, date, timbre, signature)  
LE LIEU, 6 juillet 1940.  
Rocheat Louis

Empreinte de l'index droit : 

Commune de Le Lieu

**DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ**  
pour personne de nationalité suisse  
(Arrêté du Conseil d'Etat du 28 mai 1940.)

CANTON DE VAUD

Nom : ROCHAT Prénom : LINA

Né le : 23 juillet 1902 à : Les Charbennières

Originaire de : Le Lieu Canton : Vaud

Profession : ménagère Etat civil : cél.  
(Célibataire, marié, veuf, divorcé.)

Domicile (rue et numéro) : Les Charbennières

Incorporation militaire : \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_

Papiers de légitimation présentés : \_\_\_\_\_  
(Pour les Vaudois : acte d'origine, acte de naissance ou livret de famille.)  
(Pour les Confédérés : permis de séjour ou d'établissement; indiquer le numéro.)  
(Pour les militaires : livret de service.)

Ma signature engage ma responsabilité et m'expose aux poursuites prévues par la loi en cas de fausses déclarations.

Le Lieu, le 24 avril 1945  
(Signature du requérant) : L. Rochat

Annexes : (indiquer le genre de papiers joints)

2 photos (dont une à coller ci-contre sur le questionnaire).

IMPRIMERIE DE L'ÉTAT (S.A.) LAUSANNE

Si la demande est aussi faite pour des enfants de moins de 16 ans, indiquer leur identité ci-dessous :

| Prénoms | Nés le | à |
|---------|--------|---|
|         |        |   |
|         |        |   |
|         |        |   |
|         |        |   |
|         |        |   |

N° de la carte : 304962

Valable jusqu'au 30 juin 1942

Signes particuliers : \_\_\_\_\_

La photo sera oblitérée dans un angle au moyen du sceau communal.

Etablie par l'autorité compétente soussignée : (Lieu, date, timbre, signature)

Le Lieu, le 24 avril 1945

Empreinte de l'index droit : 

L. Meylan

Commune de LE LIEU

**DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ**  
pour personne de nationalité suisse  
(Arrêté du Conseil d'Etat du 28 mai 1940.)

CANTON DE VAUD

Nom : Rochat Prénom : Marie Ruth

Né le : 30 avril 1918 à : Charbennières

Originaire de : Saint Abbaye Canton : Vaud

Profession : ménagère Etat civil : célibataire  
(Célibataire, marié, veuf, divorcé.)

Domicile (rue et numéro) : Charbennières

Incorporation militaire : \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_

Papiers de légitimation présentés : acte de naissance  
(Pour les Vaudois : acte d'origine, acte de naissance ou livret de famille.)  
(Pour les Confédérés : permis de séjour ou d'établissement; indiquer le numéro.)  
(Pour les militaires : livret de service.)

Ma signature engage ma responsabilité et m'expose aux poursuites prévues par la loi en cas de fausses déclarations.

LE LIEU, le 6. JUL 1940  
(Signature du requérant) : Marie Rochat

Annexes : (indiquer le genre de papiers joints)

acte de naissance

2 photos (dont une à coller ci-contre sur le questionnaire).

IMPRIMERIE DE L'ÉTAT (S.A.) LAUSANNE

Si la demande est aussi faite pour des enfants de moins de 16 ans, indiquer leur identité ci-dessous :

| Prénoms | Nés le | à |
|---------|--------|---|
|         |        |   |
|         |        |   |
|         |        |   |
|         |        |   |
|         |        |   |

N° de la carte : 109420

Valable jusqu'au 30 juin 1942

Signes particuliers : \_\_\_\_\_

La photo sera oblitérée dans un angle au moyen du sceau communal.

Etablie par l'autorité compétente soussignée : (Lieu, date, timbre, signature)

LE LIEU 6. JUL 1940

Empreinte de l'index droit : 

Hubert impl.



Loudgi, mordu de théâtre. Ici dans une pièce concoctée probablement par l'Echo du Risoud. De gauche à droite : Lucien Humberset, ..., Victor Golay dit Toti, ..., Fernand Rochat-Girod dit Cubet, Fritz Rochat ?, Jules-Louis Rochat, René Rochat Mezi, Jean Rochat, Louis dit Loudgi. Au centre des dames, Marie Rochat, fille d'Ellen.

### Des souvenirs...

Tout contre chez la grand-mère, du côté de bise, juste avant la Coopé, était chez Balissat. Ce magasin existait déjà avant le grand incendie de septembre 1900 qui ravagea le haut du village. Il fut reconstruit. Nous, on disait chez l'Aline. Il y avait deux sœurs célibataires, les sœurs à Loudgi, paysan qui occupait, avec l'Adèle son épouse, l'appartement supérieur ainsi que les écuries situées derrière la maison. Ces deux sœurs avaient une grande différence d'âge entre elles. L'une s'appelait Aline, l'autre Lina. Mais si on disait chez l'Aline, en réalité c'était la plus âgée, la Lina, qui gérait l'entreprise. Le magasin ferma à son décès, il y a déjà longtemps de cela. Si bien que je dois faire un effort pour me souvenir d'elle qui avait cette voix grave propre aux gens de chez Balissat. Elle était vêtue à l'ancienne, avec des bas de grosse laine grise et chaussée le plus souvent de vieilles pantoufles qu'elle traînait plus qu'elle ne levait sur le sol de ciment lisse du magasin.

C'était là une épicerie de village du genre de chez Toto, mais moins fréquentée, puisqu'elle était à côté de la Coopé qui avait pris les clients les uns après les autres, d'ailleurs mieux achalandée. Certains venaient encore chez Balissat par habitude, disons plutôt pour soutenir ce magasin en perdition, ma grand-mère, par exemple, qui nous y envoyait parfois y chercher un kilo de sucre, de riz ou de farine, ma tante Marie aussi. Geste honorable certes, mais inutile. La marche du temps condamnait cette épicerie. Il y avait déjà eu cette Coopé qui offrait les mêmes articles à des prix plus bas, et puis viendrait encore bientôt le camion Migros qui s'arrêterait dans tous les villages de la région.

Et pourtant nous autres gamins nous y rendions souvent, chez l'Aline. Car pour ce qui était des chewing-gums et autres douceurs à l'usage quasi exclusif des enfants, comme des têtes de nègres, des jus de réglisse, des nougalines, des branches de chocolat, le magasin était aussi bien fourni qu'un autre. Un escalier de ciment de quatre ou cinq marches y conduisait, vrai tremplin les jours d'hiver quand il gelait. Mais je parle surtout de l'été, de ces vacances que nous passions en heures innombrables sur le perron devant chez la grand-mère. Nous en avons fait reluire combien, de fonds de pantalon là-bas, sur les larges bordures polies et lustrées par des milliers de glissades ?

Chez Balissat, c'était juste à côté, à dix ou quinze mètres. Maisons collées les unes aux autres ; car le voisinage avait été reconstitué après l'incendie qui avait détruit plus de dix bâtiments, et dont les plus anciens devaient remonter au début du XVI<sup>e</sup> siècle, soit à l'aube de notre village. Le comptoir était en face de la porte vitrée, avec des prolongations de chaque côté, le tout en U et surchargé de marchandises, les chocolats à portée de main. Le Claude, notre cousin, qui menait les *Pour Tous* et les *Images du Monde* dans les maisons du village, se faisant de la sorte beaucoup d'argent de poche, se permettait des nougalines à cinquante centimes, lui. Nous, moins fortunés, nous nous rabattions sur les têtes de nègre qui coûtaient quatre sous dans leur papier jaune, noir et rouge bigarré que l'on retrouve inchangé aujourd'hui. Les fabriques vivent elles aussi de nostalgie ! Je n'en mange plus, mais je sens encore craquer sous les dents cette croûte délicate de chocolat et ma langue lécher cette crème blanche trop sucrée qui collait.

Chez L'Aline j'y vins aussi acheter des chewing-gums plats à l'intérieur desquels étaient des indiens et des cow-boys, vous savez, les grands, les mous, ceux qu'on pouvait de même avoir à la boulangerie. Mais là vingt-cinq emballages permettaient d'obtenir une diligence. Elle se trouvait là, sur la banquette arrière, toute belle, blanche, jaune et bleue, avec quatre chevaux noirs qui la tiraient. Je la surveillais de près. Je me l'étais même en quelque sorte réservée. Tout juste si elle ne m'appartenait pas déjà. Ah ! il n'aurait pas fallu me la souffler, celle-là. Je redevins, pour l'avoir, un gros consommateur de chewing-gums que je jetais sitôt passé le goût du sucre. Je l'eus enfin. O bonheur. Mais de construction fragile, j'en perdis très tôt les pièces, et plus tard, bien plus tard, ma diligence, je ne la retrouvai pas. Je la regrette encore aujourd'hui. Ce fut un des rares objets de cette époque bénie dont je n'aie pas retrouvé trace. Mais je ne désespère pas tout à fait. Peut-être qu'un jour, dans cette grande maison, dans un coin par mégarde ignoré, dans un carton oublié...

Il y avait aussi là, contre le mur, à gauche, des fourches et des râtaux en bois que nous achetions aux regains, quand il en manquait. Tous les outils ordinaires de la campagne s'y trouvaient. Restes d'une époque où un tel magasin était d'une utilité évidente pour un village essentiellement artisanal et agricole.

Mais comme il est dit plus haut, un jour vint le camion Migros. Qui s'arrêta devant le Vieux-Cabaret, en face de l'église. Le chauffeur ou le vendeur fendit le côté du camion en deux, la partie du haut servant d'abri, celle du bas de banquette. Derrière celle-ci, dans le camion, étaient des dizaines de casiers mobiles d'où le vendeur sortait une alimentation complète, avec des yoghourts à 25 centimes et des plaques de chocolat à 30 centimes, alors qu'à l'époque Nestlé les vendait à 1 franc 10. Ce premier passage avait été annoncé longtemps à l'avance. C'était l'événement. De quoi pour ce village qui évoluait trop vite ? De l'année, du siècle ? La Migros, entendait-on dire de toutes parts, ruinerait tous les commerces en un mois. Car celle-ci étant moins chère dans ses produits, qui les fréquenterait encore, ces magasins de notre village ? Ah ! les commerçants ne durent pas rigoler ce jour-là. Il aurait fallu être plus solidaires, dire non à ces francs-tireurs, soutenir ces magasins qui vous

fournissaient depuis toujours. Impossible. Et le progrès, l'attrait d'une nouvelle formule aussi, fit qu'il y eut beaucoup de monde pour l'attendre ce premier camion, et puis le suivant, et puis...

Et puis l'inévitable se produisit. Chez Balissat où la Lina un jour mourut, liquidèrent. Les stores qui ne se descendaient derrière les deux vitrines et la porte vitrée que pour le dimanche, ne furent pas remontés. Disparaissait ainsi dans l'indifférence générale un magasin qui avait connu l'autre siècle. Même pas un peu de nostalgie dans les conversations des gens qui auraient pu dire par exemple: «C'est triste, voilà un magasin de moins dans le village.» Cette disparition n'était pas ressentie, tout simplement, elle n'affectait personne.

Au fait, ce doigt de métal planté dans un trou au bas de la vieille porte d'entrée et retenu à l'intérieur par une ficelle fixée à un clou ou à une vis, et qu'on se plaisait à pousser pour l'entendre cogner contre le bois du panneau intérieur, il servait à quoi? Je ne l'ai jamais su et je ne le saurai sûrement jamais. Car la porte a été changée et la Lina n'est plus. Reste bien sûr sa sœur qui est à la retraite. Mais celle-ci se demanderait si je ne suis pas un peu sonné de lui demander un détail pareil. Elle va maintenant à la Migros dont elle est une bonne cliente. Avec le train, au Sentier. On la voit aller de son pas toujours le même, avec sa physionomie imperturbable. En quarante ans je ne l'ai pas vue changer.

\* \* \*

Sur le côté gauche de chez Balissat, tout contre la ferme de mon grand-père, s'ouvre un passage qui traverse la maison de part en part et qui de la rue permet de gagner l'arrière avec le bétail, les machines et les chars de foin. Car après l'incendie, de par une trop grande exigüité des lieux, l'écurie avait été reconstruite séparément, avec un immense pont de grange permettant d'accéder dès lors au solin avec les chars. Et ce passage sous la maison, quand on le fermait aux deux extrémités avec de grandes portes, constituait une remise dont le sol demeurait de terre battue où émergeaient des cailloux polis par le pas des chevaux et le passage des roues à cercles des chars à échelles. La porte de devant, carrée, énorme, était verte. La

porte verte derrière laquelle se passaient parfois des choses étranges. J'ai lu je ne sais plus où qu'à la campagne l'enfant, de par un contact précoce et étroit avec le monde animal, pénétrait très tôt les mystères de la vie qui vont de la procréation à la naissance. Laissez-moi rire. Moi aussi à la campagne, fils de paysan de surcroît, je n'en sus pas plus de ces choses-là qu'un gamin de ville. En vérité tout me fut caché. Et il me fallut bien du temps pour élucider par moi-même les multiples questions que me posait la reproduction, tant humaine qu'animale.

Loudgi possédait le taureau du village. Une bête toujours énorme qu'il emmenait l'été là-haut aux Cernies où elle faisait l'angoisse des promeneurs qui ne se risquaient en ces lieux qu'à pas feutrés. Il ne le lâchait certes que la nuit, mais il effrayait tant que même le jour on devenait prudent. Un taureau vaut mieux qu'un chien de garde. Mettez-en une demi-douzaine dans les environs du Marchairuz, les Genevois préféreront désormais leur ville à la montagne !

D'aucuns l'avaient entendu ronner ; ils en tremblaient encore ! C'était l'Adèle, la femme de Loudgi, qui le raperchait au petit matin avec les vaches. Sa voix perçante inondait le long pâturage de là-bas, tout à l'est, où est le chalet. Les vaches qui l'entendaient, si loin qu'elles aient pu aller, s'en revenaient d'elles-mêmes. Quant au taureau elle l'affrontait carrément. Et elle lui disait, avec son accent du Midi d'où elle venait et qu'elle n'avait pas perdu : « Viens petit, viens. » Une bête qui faisait bien la tonne et qui vous aurait écrasé en un clin d'œil toutes les porte d'écurie du monde. La seule à oser s'en approcher. Même Loudgi qui s'en défiait. Un bête effrayante, toujours prête à vous fondre dessus. Qui soufflait, qui piétinait, qui ronnnait, qui vous faisait passer ainsi dans l'échine des frissons de terreur. Presque un monstre dont l'espèce, au cours des âges, fit dix fois plus de morts et de blessés que tous les ours et loups du pays. Un homme, dans le temps, qui avait été broyé, piétiné, écrasé, coincé contre le mur de l'écurie par un taureau, c'était monnaie courante. Mais un homme mangé par les loups, de cela la tradition populaire n'en parle pas. Juste ces fauves se rabattaient-ils de temps à autre sur un veau égaré, crime impardonnable pour lequel on leur faisait une chasse impitoyable, celle-ci devant durer jusqu'à l'extermination complète de la race. Telle fut aussi la vie des pâturages.

Mais revenons à notre grande porte verte. Eh bien c'était derrière celle-ci, excepté pendant la saison d'alpage, que les paysans du village amenaient leurs vaches au taureau. Ils arrivaient avec leurs bêtes, la porte s'ouvrait, puis se refermait. Comme si ce qui allait se passer là n'était à montrer à personne, presque impur. On entendait des remue-ménage terribles, allées et venues, piétinements, voix d'hommes et parfois porte malmenée. Et bientôt le paysan ressortait avec sa vache tenue par un licol. Que s'était-il donc passé là-bas ? Certes, je le devinais bien un peu, car je voyais souvent des vaches qui se chevauchaient dans les champs. Mais pour le reste, pour l'action précise, comment cela s'accomplissait-il ?

En vérité c'était encore là une de ces tricheries d'adultes. Que les enfants surtout ne voient rien et qu'ils demeurent, quant à ces choses-là, le plus longtemps possible dans l'ignorance. Alors qu'eux la nuit «forniquaient» tout à leur aise et faisaient ainsi de temps à autre un nouveau gamin pour le village ! Leur monde n'était pas le nôtre. Eux, c'étaient les «grands», demi-dieux quoi qu'ils fassent, et bien qu'avec trop souvent des vies ordinaires, pour ne pas dire médiocres. Les conversations de notre parenté entretenues à mots couverts en disaient long là-dessus. Ils trichaient, oui. Et un jour, de le comprendre, cela me marqua pour la vie. La porte verte... Episode de mon enfance, ni amusant, ni insignifiant. Epoque hypocrite et pudibonde qu'en un certain sens je ne regrette pas.

\* \* \*

Loudgi montait les Petites Cernies dont par ailleurs il était le propriétaire. Il les vendra bientôt à la commune. Pour 300 000 francs. Nous avons trouvé ce chiffre énorme. En réalité il l'était bel et bien. Que n'aurait fait en ce temps-là notre collectivité pour agrandir son territoire. De là-bas, de ce chalet, très loin en direction de Vallorbe d'où la Dent offre une physionomie nouvelle et curieuse, à trois kilomètres du village pour le moins, il menait son lait à la laiterie, soir et matin. Douze kilomètres à parcourir chaque jour avec son cheval qui tirait le char où il s'installait et où était fixée, entre les brancards, sur un vieux sac de jute pour amortir un peu les chocs, sa grosse boille à dos de fer blanc, assurée par des cordes ou des courroies de cuir.

De l'Épine, déjà loin du village, aux Cernies, un chemin de fortune passait alors dans le gras du pâturage. Quand il pleuvait, les roues à cercles enfonçaient jusqu'aux essieux dans la terre collante. Hue, hardi, le cheval devait passer quand même. Avec l'orage qui noyait le plan principal, avec le tonnerre qui emplissait ce cirque de ses roulements enchaînés, de ses craquements soudains qui vous obligent à courber la tête, avec ces éclairs qui vous font apparaître les feuillus blafards et fantomatiques dans une lumière presque verte, ce devait être un spectacle d'apocalypse qu'un homme ne pouvait traverser sans courage.

De l'Épine au village, c'est la route. Le char pouvait rouler désormais à tombeau ouvert et y perdre peu à peu la terre qu'il avait emmenée avec lui, collée aux rayons de ses roues cerclées. Loudgi traversait le haut du village, arrivait à la laiterie dans un grand bruit de char et de sabots. Quelle scène de la vie et de nos campagnes ! Il venait d'où, cet homme, trempé, dégoulinant, de quelles forêts pleines de mystères, de quel pâturage oublié, là-bas, tout là-bas, si loin. Il détachait sa grosse boille dont le lait s'était brassé comme dans une barrate. Encore beau qu'il ne nous ait pas fait de la crème ou du beurre ! Ayant ouvert la porte, il en déposait le col sur le couloir dont le filtre retenait des déchets de foin et des mouches mortes, et la vidait. Horizontalement d'abord, quand le lait sortait de lui-même à grands flots, puis de plus en plus dressée, jusqu'à la tenir verticale pour les dernières gouttes.

Le grand Loudgi, Louis-Frédéric de son vrai prénom, avec sa longue figure, ses bleus de travail sur lesquels il avait passé une immense capote militaire, avec son grand corps sec et puissant, ses pieds de géant. «Un voyageur de commerce...» A la maison mon père l'imitait jouant dans des pièces de théâtre qui se donnaient à la grande salle par des acteurs du coin qui raffolaient des planches.

Avec l'orage, c'était presque la nuit à l'heure du coulage. Loudgi, toujours dégoulinant, fixait à nouveau sa boille entre les brancarts, l'assurait, puis s'en retournait au pas au chalet près duquel l'Adèle avait lâché les vaches et le taureau.

\* \* \*



Les Cernies, propriété familiale que Loudgi vendit à la commune en 1962 pour le prix insensé de 300 000.-, sachant que la montagne ne faisait que 28 ha. Dont une partie en forêt, avec une rénovation presque immédiate du chalet pour un coût net de 31.500.- et la mise en place d'un chemin en 1965 pour 40 000.- portant le coût total à 371 500.-, soit 13 268 francs l'ha. Et cela alors même en plus que la pâture est fortement rocheuse. La commune avait de l'argent à claquer à cette époque-là ! Il est vrai que le bois était d'un rendement faramineux par rapport à celui d'aujourd'hui qui est proche du zéro absolu !

### **Quand Loudgi et l'Adèle étaient bergers au Pré-Loin...**

*Qu'à cela ne tienne, approchons-nous du chalet.*

*Joli bâtiment d'alpage, avec ses deux portes d'écurie voûtées. Celles-ci gardent le système ancien de fermeture par les grandes chaleurs d'été et alors qu'on laisse les portes ouvertes. A chacune son clédar qui pivote à l'extérieur. Un pieu vertical formant l'axe, des lattes horizontales fichées dans cet élément plus le second pieu, et le tour est joué. Les matériaux se trouvent à proximité, quoi de plus simple.*

*N'empêche, quel temps ! L'eau dégorge à grands jets de l'extrémité de la chéneau. Attente. Se souvenir qu'ici venaient en amodiateurs Louis dit Loudgi, des Charbonnières, et son épouse Adèle, Madame Adèle<sup>2</sup>.*

*Et savez-vous que Madame Adèle en ce temps-là, ce pouvait être au milieu des années soixante, entretenait des relations privilégiées avec les bûcherons bergamasques qui, employés de l'Etat de Vaud, logeaient à la cabane du Poteau ? Elle s'y rendait souvent, surtout pour aller tenir la conversation à la mère de ces braves qui pourtant ne parlait pas un mot de français, ni elle-même un mot de bergamasque ! Mais qu'importe, avec de la bonne volonté on peut*

---

<sup>2</sup> Après qu'ils eussent vendu l'alpage des Petites Cernies à la commune du Lieu, d'une surface modeste et d'un prix à coucher dehors !

*toujours se comprendre, et surtout ça ne les empêchait pas de rire à gorge déployée !*

*Il faut se souvenir aussi que cette brave bergamasque, mère de quatre fils dont l'un était déjà décédé, et d'une fille restée au pays, venait parfois à son tour jusqu'au Pré Loin, l'après-midi, tandis que ses valeureux enfants abattaient dans les bois du Petit-Risoud ou du Crêt-Cantin. Et les franches rigolades de reprendre. On ne sait ici ce qu'en pensait le grand Lougi, peut-être plus marrant qu'on ne le suppose. Quoiqu'il en soit ces visites venaient couper cette monotonie pour finir tuante des pâturages. Car ici au Pré Loin, il faut le reconnaître, on ne voit rien, que de l'herbe et des sapins. Aucune montagne. Que le ciel et les nuages entre les sapins quand il ne pleut pas.*

*C'est un fait, cette diable de pluie n'arrêtait pas. Tant pis, faire des photos en dépit de ce temps exécrationnel était pourtant à la limite voluptueux. Car au moins, avec des conditions pareilles et au début du mois de novembre, personne ne nous tomberait dessus !*

*Souvenirs, ou plutôt reconstitution qu'il nous vint de poursuivre sur le chemin du retour où l'on rencontrait précisément cette brave dame à laquelle, nous étant arrêtés, on demandait :*

*- Mais où pouvez-vous donc aller par un temps pareil ?*

*Et elle, qui vous avait suffisamment compris pour vous répondre, vous disait en bergamasque :*

*- A n'do sö a troà la Madame Adèle !<sup>3</sup>*

*Laissons la donc aller, et nous de poursuivre en direction du Poteau, non sans découvrir en quittant le chemin et en nous alignant sur le mur de pierre sèche, deux bornes frontières, des toutes vieilles, puisque toutes deux datant de 1649.*

*On en découvrira encore d'autres plus loin, dans les angles du carré formé par les Champs Charbonnets. Chacune offre des particularités différentes de la précédente, ne serait-ce que le numéro.*

*Et puis après, voici le Poteau. Des chasseurs français y festoient, laissons-les aussi !*

---

<sup>3</sup> - Je m'en vais trouver la Madame Adèle !



Le Pré-Loin, petit mais sympathique avec ses deux portes d'écurie voûtées.

Note finale : Louis Frédéric dit Loudgi, né en 1905, est décédé en 1984. Adèle née Rey, née aussi en 1905, est décédée en 1987.

